

Diplôme d'Etat d'Infirmier anesthésiste

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

L'infirmier anesthésiste diplômé d'État (DE) exerce sa profession dans tous les sites requérant l'anesthésie des patients : bloc opératoire, radiologie interventionnelles, salle de surveillance post-interventionnelle, service d'aide médicale d'urgence. Il participe, au sein d'équipes pluridisciplinaires à la prise en charge de la douleur.

Code de la Santé publique, partie IV, livre 3, titre 1er, article R. 4311-11 :

L'infirmier anesthésiste diplômé d'État est le seul habilité, à condition qu'un médecin anesthésiste-réanimateur puisse intervenir à tout moment, et après qu'un médecin anesthésiste-réanimateur ait examiné le patient et établi le protocole, à appliquer les techniques suivantes :

- * anesthésie générale;
- * anesthésie loco-régionale et réinjection dans le cas où un dispositif a été mis en place par un médecin anesthésiste-réanimateur ;
- * réanimation per-opératoire.

En salle de surveillance postinterventionnelle, il assure les actes relevant des techniques d'anesthésie citées aux 1, 2, 3 et est habilité à la prise en charge de la douleur postopératoire relevant des mêmes techniques. Les transports sanitaires mentionnés à l'article R. 4311-10 sont réalisés en priorité par l'infirmier anesthésiste diplômé d'État. Il est le seul habilité à réaliser le transport de patients stables, ventilés, intubés et/ou sédatisés dans le cadre de transports interhospitaliers.

Le Département Universitaire en Sciences Infirmières – DUSIR a pour vocation d'étendre sa mission de formation en santé à l'ensemble du cursus LMD en sciences infirmières. Il est le fruit du partenariat mis en place entre l'Université de

Paris et l'école des infirmiers anesthésiste de l'APHP, sise 8 rue Maria Helena Vieira da Silva 75014 Paris [1].

Au terme de cette formation en soins infirmiers spécialisés, les étudiants obtiennent :

- * un diplôme d'État infirmier [2] anesthésiste délivré par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS)
- * le grade de Master délivré par l'Université de Paris

Ils peuvent ensuite poursuivre leur cursus universitaire vers un doctorat s'ils le souhaitent.

[1] <http://cfdc.aphp.fr/ecole-iade/>

[2] Lire partout infirmier-infirmière

OBJECTIFS

Former un infirmier spécialisé responsable et particulièrement compétent dans le domaine des soins en anesthésie. Il doit être en fin de formation un praticien autonome et réflexif novice.

COMPÉTENCES VISÉES

1. Anticiper et mettre en place une organisation du site d'anesthésie en fonction du patient, du type d'intervention et du type d'anesthésie.
2. Analyser la situation, anticiper les risques associés en fonction du type d'anesthésie, des caractéristiques du patient, de l'intervention et ajuster la prise en charge anesthésique.
3. Mettre en œuvre et adapter la procédure d'anesthésie en fonction du patient et du déroulement de l'intervention.
4. Assurer et analyser la qualité de la sécurité en anesthésie-réanimation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

5. Analyser le comportement du patient et assurer un accompagnement et une information adaptée à la situation d'anesthésie.
6. Coordonner ses actions avec les intervenants et former des professionnels dans le cadre de la l'anesthésie-réanimation, de l'urgence intra et extrahospitalière et de la prise en charge de la douleur.
7. Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques dans les domaines de l'anesthésie, la réanimation, l'urgence(1) et l'analgésie.

Programme

ORGANISATION

S'appuyer sur le socio-constructivisme afin de mettre en œuvre le Comprendre, agir, transférer

3290 heures sur 24 mois

Détails de la formation

Cette formation professionnelle se déroule en deux ans en alternance et aboutit à l'obtention de 120 ECTS.

La formation est organisée en une alternance d'enseignements théoriques et de stages. L'université en partenariat avec l'école des IADE de l'APHP assure la coordination des enseignements.

Répartition des 120 ECTS selon l'arrêté du 23 juillet 2012 modifié [1]

Enseignement théorique : 60 ECTS

7 unités d'enseignement toutes contributives

1. Sciences humaines, sociales et droit ;
2. Sciences physiques, biologiques et médicales ;
3. Fondamentaux de l'anesthésie, réanimation et urgence ;
4. Exercice du métier d'IADE dans les domaines spécifiques ;
5. Études et recherche en santé ;
6. Intégration des savoirs de l'IADE ;
7. Mémoire professionnel.

Enseignement clinique : 60 ECTS

[1] https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-07/ste_20120007_0001_p000.pdf

Méthodes pédagogiques comprenant des cours magistraux en présentiel et en distanciel, des TD, des TP, des travaux de groupes, de la simulation en interprofessionnalité, des stages intégratifs....

TUTORAT

Concept important dans l'accompagnement des étudiants.

Proposition de formation au tutorat dans notre catalogue de formations continues.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 2030 heures - plusieurs stages à disciplines obligatoires

Stages et projets tutorés :

Disciplines obligatoires :

* Anesthésie-réanimation en chirurgie viscérale : chirurgie générale, digestive, endoscopies, vasculaire, urologique, gynécologique d'une durée minimale

8 semaines

* Anesthésie-réanimation en chirurgie céphalique tête et cou : ORL, ophtalmologie, maxillo-faciale, neurochirurgie d'une durée minimale de 4 semaines

* Anesthésie-réanimation en chirurgie orthopédique ou traumatologique d'une durée minimale de 4 semaines

* Anesthésie-réanimation obstétricale d'une durée minimale de 4 semaines

* Anesthésie-réanimation pédiatrique d'une durée minimale de 4 semaines

* Prise en charge en préhospitalier (SMUR, urgence...) d'une durée minimale de 4 semaines

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

* Prise en charge de la douleur, y compris sophrologie, hypnose d'une durée de 2 semaines

* Stage au sein d'une équipe de recherche d'une durée de 4 semaines

Le temps de surveillance post-interventionnelle est intégré

dans les stages cités ci-dessus.

Parmi les 24 semaines restantes, au moins 8 semaines

seront au choix de l'étudiant.

Les 16 semaines restantes sont réparties par l'équipe pédagogique (adaptation du parcours de formation, choix en fonction de l'intérêt pédagogique, discipline novatrice ou pertinente...). Autres disciplines possibles : chirurgie thoracique, cardiaque, chirurgie plastique, brûlés, chirurgie ambulatoire, accueil d'urgence, réanimations, anesthésie hors bloc (clinique de la douleur, radiologie interventionnelle, consultation d'anesthésie...).

Admission

DE Infirmier ; Sage-femme

PRÉ-REQUIS

Les savoirs en liens avec l'exercice de la profession d'IDE ; la rigueur ; l'engagement

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

À l'issue de la formation grade master délivré correspondant à 120 ECTS acquis . Possibilité d'évoluer vers une filière universitaire à type de recherche et de doctorat... d'évolution professionnelle vers le diplôme de cadre de santé...

TAUX DE RÉUSSITE

100 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

100 % d'employabilité post formation

Contacts

Directeur(trice)

Christophe Houzé

christophe.houze@aphp.fr

Directeur(trice)

Hawa Keita-Meyer

hawa.keita@aphp.fr

Gestionnaire administratif

Eugenie Nemba

01 57 27 85 24

eugenie.nemba@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR de Médecine

Niveau d'études visé

BAC +5 (niveau 7)

ECTS

120

Public(s) cible(s)

- Demandeur d'emploi
- Responsable entreprise
- Salarié - Profession libérale
- Étudiant

Modalité(s) de formation

- Formation initiale
- Formation continue

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation